



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01874

Numéro SIREN : 400 097 945

Nom ou dénomination : NGR INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2017 sous le numéro de dépôt 44389

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Edition du 15/05/16 à 14:09:11

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case (2016)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis				Total (a à h)			
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	1	2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
	3	4	5	6	7	8	9
H DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : NGR INVESTISSEMENTS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 6 B 6/6 BIS RUE PETIT 92110 CLICHY Durée de l'exercice précédent * 0

Numéro SIRET* 4 0 0 0 9 7 9 4 5 0 0 0 6 9 Néant *

				Exercice N clos le.							
				3	1	1	2	2	0	1	5
				Brut		Amortissements, provisions		Net			
				1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
		Frais de développement *	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
		Fonds commercial (1)	AH		AI						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	12 983	AO						12 983
		Constructions	AP	76 497	AQ	28 734					47 763
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT	20 695	AU	13 053					7 642
Immobilisations en cours		AV		AW							
Avances et acomptes		AX		AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
	Autres participations	CU	5 928 126	CV	10 882					5 917 244	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC							
	Autres titres immobilisés	BD		BE							
	Prêts	BF		BG							
	Autres immobilisations financières *	BH		BI							
TOTAL (II)		BJ	6 038 300	BK	52 668					5 985 632	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
		En cours de production de biens	BN		BO						
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
		Marchandises	BT		BU						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW							
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY						
		Autres créances (3)	BZ	2 758 010	CA						2 758 010
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE						
Disponibilités		CF	88 357	CG						88 357	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI							
	TOTAL (III)	CJ	2 846 367	CK						2 846 367	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
Écarts de conversion actif *	CN										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 884 668	IA	52 668					8 831 999	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		NGR INVESTISSEMENTS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	98 851	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	1 561 849	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	9 885	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)			DG	732 704	
	Report à nouveau			DH	4 256 656	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	421 409	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	7 081 354	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)			DV	1 632 625	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		
	Dettes fiscales et sociales			DY	22 688	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	95 333	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 750 646		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 831 999		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 750 646	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : NGR INVESTISSEMENTS				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE	FF		
		FG	62 875	FH	FI	62 875	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	62 875	FK	FL	62 875	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	39 493	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	102 368
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	108 273	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 332	
Salaires et traitements*					FY	41 876	
Charges sociales (10)					FZ	26 613	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	3 588
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	107 687	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	296 370	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(194 002)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	687 836	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	687 836	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	2 591	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	27 888	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	30 479	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	657 357	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	463 355	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>NGR INVESTISSEMENTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	276
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	276
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(276)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	41 670
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	790 204
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	368 795
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	421 409
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	19 196
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	19 095
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2016

		Désignation de l'entreprise : NGR INVESTISSEMENTS				Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
				1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	12 983	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	76 497	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 700	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY	9 795	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	9 200	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	110 175	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	5 928 126	8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ	5 928 126	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	6 038 301	ØH		ØJ				
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN	CØ	DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO	LV	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	12 983	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	76 497	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	1 700	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	10 000	MQ	9 795	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	9 200	MU	
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG	10 000	NH	110 175	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	5 928 126	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	5 928 126	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	10 000	ØL	6 038 300	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2016

Exercice N clos le [3 | 1 | 1 | 2 | 0 | 1 | 5 |]

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: NGR INVESTISSEMENTSNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN				
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH				
Terrains				PI	PJ	PK	PL				
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ				
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	0		PV	PW	PX	PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	QE	QF	QG				
	Matériel de transport	6 307		QH	QI	QJ	QK	8 580			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 158		QL	QM	QN	QO	4 473			
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT				
TOTAL III		9 465		QU	QV	QW	QX	13 053			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		9 465		ØN	ØP	ØQ	ØR	13 053			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise <u>NGR INVESTISSEMENTS</u> Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	8 291	9V	2 591	9W	10 882
	Ø6		Ø7		Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	8 291	TY	2 591	TZ	UA	10 882
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	8 291	UB	2 591	UC	UD	10 882
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF		
			UG	2 591	UH		
			UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD2016

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 493	7 493	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	700	700	
	Groupe et associés (2)		VC	2 534 275	2 534 275		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	215 543	215 543		
	Charges constatées d'avance		VS				
	TOTAUX			VT	2 758 010	2 758 010	VV
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B					
Personnel et comptes rattachés		8C	1 026	1 026			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 139	9 139			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 381	1 381		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	10 893	10 893		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	250	250		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 632 625	1 632 625			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	95 333	95 333			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	1 750 646	1 750 646		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : NGR INVESTISSEMENTS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122015			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	421 409		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	509	WC			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XE	509		
	Amendes et pénalités	WJ	276	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		XC		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	41 670	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	381 280	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	381 280	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %							I8	
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I	WR	845 144	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Produit net des actions et parts d'intérêts)		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	11 000		WW		
									XB	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								I6	
	Majoration d'amortissement*								I6	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		K9	Entreprises nouvelles (44 services)		L2	Zones d'entreprises innovantes (art.44 secteur A)		L5	
			L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la déficience (44 services)		PA	
			ØV	Bassin d'emplois à dynamiser (art.44 douzièmes)		1F	Zone franche d'activité (art.44 quatorzièmes)		XC	
								PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)							XI	145 977		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	145 977		

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2016

Désignation de l'entreprise <u>NGR INVESTISSEMENTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT 799
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
	YN		YO
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

N° 2058-C-SD2016

Désignation de l'entreprise		NGR INVESTISSEMENTS				Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 839 876	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB		
						- Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	870 520		Dividendes	ZE	453 740		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I	ØF	4 710 396		Report à nouveau	ZG	4 256 656		
			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	4 710 396			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)									
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice							XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT	20 095
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		XQ		
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	27 174
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	41 782
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	19 222	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	108 273
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	857
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	7 475	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	8 332
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	6 751
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	13 232
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2015)*							ØB	11 876
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS	
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :							YP	2
	— Effectif affecté à l'activité artisanale							RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	2,15 %
— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-3, si oui cocher 1 sinon 0			ZR			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : NGR INVESTISSEMENTS						Néant <input type="checkbox"/> *
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
			19%	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫			(A)	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬		(B)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭			(A)	(Ventilation par taux)		(C)

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2016

Désignation de l'entreprise : NGR INVESTISSEMENTS

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>NGR INVESTISSEMENTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2059-E-SD2016

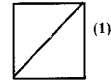
Désignation de l'entreprise : NGR INVESTISSEMENTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012015		et clos le : 31122015	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	62 875	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	62 875
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	108 273	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	108 273
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	(45 398)
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	(45 398)	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 4 0 0 0 9 7 9 4 5 0 0 0 6 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NGR INVESTISSEMENTS

ADRESSE (voie) 6 B 6/6 BIS RUE PETIT

CODE POSTAL 92110

VILLE CLICHY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes 3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes 4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique GILLIER Prénom(s) NATHALIE

Nom marital VERNY % de détention 10 Nb de parts ou actions 650

Naissance : Date 19031963 N° Département 10 Commune TROYES Pays

Adresse : N° 31 Voie RUE GALLIENI

Code Postal 92100 Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays

Titre (2) MLE Nom patronymique DE LA REVELIERE Prénom(s) LAURA

Nom marital % de détention 45 Nb de parts ou actions 2916Naissance : Date 02031994 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 31 Voie RUE GALLIENI

Code Postal 92100 Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise NGR INVESTISSEMENTS

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre (2)		M	Nom patronymique DE LA REVELIERE			Prénom(s) LOUIS				
Nom marital			% de détention		45	Nb de parts ou actions		2916		
Naissance : Date		18061995	N° Département			Commune				
Adresse : N°		31	Voie		RUE GALLIENI					
Code Postal		92100	Commune		BOULOGNE BILLANCOURT		Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date			N° Département			Commune				
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune				Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date			N° Département			Commune				
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune				Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date			N° Département			Commune				
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune				Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date			N° Département			Commune				
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune				Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date			N° Département			Commune				
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune				Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date			N° Département			Commune				
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune				Pays			
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions				
Naissance : Date			N° Département			Commune				
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune				Pays			

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 5 |

N° SIRET 4 | 0 | 0 | 0 | 9 | 7 | 9 | 4 | 5 | 0 | 0 | 0 | 6 | 9 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NGR INVESTISSEMENTS

ADRESSE (voie) 6 B 6/6 BIS RUE PETIT

CODE POSTAL 92110

VILLE CLICHY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SA	Dénomination	BAZARCHIC	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 9 5 8 3 0 6 2	% de détention	
Adresse :	N° 171	Voie	AVENUE DES GRESILLONS	Code Postal	92230	Commune	GENNEVILLIERS
				Pays			
Forme juridique	SRL	Dénomination	NG MARQUES	N° SIREN (si société établie en France)	5 1 2 2 2 9 1 8 8	% de détention	100
Adresse :	N° 6 B	Voie	RUE PETIT	Code Postal	92110	Commune	CLICHY
				Pays			
Forme juridique	SCI	Dénomination	40 BIS RUE DE BOULAINVILLIERS	N° SIREN (si société établie en France)	3 7 9 6 6 2 5 5 4	% de détention	99,93
Adresse :	N° 40 B	Voie	RUE DE DE BOULAINVILLIERS	Code Postal	75016	Commune	PARIS
				Pays			
Forme juridique	SCI	Dénomination	RUE PETIT CLICHY	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 0 4 3 9 0 9 1	% de détention	99,93
Adresse :	N° 40 B	Voie	DE BOULAINVILLIERS	Code Postal	75016	Commune	PARIS
				Pays			
Forme juridique	SCI	Dénomination	171 AVENUE DES GRESILLONS	N° SIREN (si société établie en France)	5 1 3 9 3 1 4 6 9	% de détention	41,9
Adresse :	N° 171	Voie	AVENUE DES GRESILLONS	Code Postal	92230	Commune	GENNEVILLIES
				Pays			
Forme juridique	SCI	Dénomination	PERI MONTROUGE 85	N° SIREN (si société établie en France)	4 5 1 4 0 3 8 4 4	% de détention	98
Adresse :	N° 40 B	Voie	DE BOULAINVILLIERS	Code Postal	75016	Commune	PARIS
				Pays			
Forme juridique	SCI	Dénomination	FER FOSSES	N° SIREN (si société établie en France)	4 5 3 6 1 1 6 6 7	% de détention	99
Adresse :	N° 40 B	Voie	DE BOULAINVILLIERS	Code Postal	75016	Commune	PARIS
				Pays			
Forme juridique	SCI	Dénomination	DOUAI 34	N° SIREN (si société établie en France)	4 5 3 7 5 7 8 8 2	% de détention	99
Adresse :	N° 40 B	Voie	DE BOULAINVILLIERS	Code Postal	75016	Commune	PARIS
				Pays			

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise NGR INVESTISSEMENTS

Forme juridique	SCI	Dénomination	RACINE 31
N° SIREN (si société établie en France)	444976039	% de détention	99,5
Adresse : N°	40 B	Voie	DE BOULAINVILLIERS
Code Postal	75016	Commune	PARIS
		Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	MONTRouGE PERI 87
N° SIREN (si société établie en France)	452100191	% de détention	95,27
Adresse : N°	40	Voie	DE BOULAINVILLIERS
Code Postal	75016	Commune	PARIS
		Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	JEAN JAURES
N° SIREN (si société établie en France)	453901142	% de détention	4,71
Adresse : N°	40 B	Voie	DE BOULAINVILLIERS
Code Postal	75016	Commune	PARIS
		Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	GAVARNI 11
N° SIREN (si société établie en France)	453901142	% de détention	99
Adresse : N°	40 B	Voie	DE BOULAINVILLIERS
Code Postal	75016	Commune	PARIS
		Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	VALITON 18
N° SIREN (si société établie en France)	429155005	% de détention	37,96
Adresse : N°	18 B	Voie	RUE VALITON
Code Postal	92110	Commune	CLICHY
		Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	BOISSIERE 41
N° SIREN (si société établie en France)	434368866	% de détention	99,93
Adresse : N°	31	Voie	RUE GALLIENI
Code Postal	92100	Commune	BOULOGNE BILLANCOURT
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

NGR INVESTISSEMENTS
EURL au Capital de 85 400 Euros
6/6 bis Rue Petit
92110 CLICHY
RCS Nanterre 400 097 945
Tél. : 01 41 06 81 80 - Fax : 01 41 06 82 33



CERTIFIE CONFORME LA GERANTE

NGR INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 98 850.50 euros
Siège social : 6 rue Petit 92110 CLICHY
RCS Nanterre 400 097 945

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 30 JUIN 2016

DEUXIEME RESOLUTION AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de 421 409.10. € majoré du report à nouveau soit 4 256 655.87 € à repartir comme suit :

- Report à nouveau, soit	4 256 655.87€.
- Bénéfices de l'exercice	421 409.10€.
- Bénéfice à repartir	4 678 064.97€
- Affectation au report à nouveau	4 678 064.9 €

Le dividende bénéficie de l'abattement de 40% au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques
.il a supporté le prélèvement non libératoire de 21% et les prélèvements sociaux de 15.5%.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article L 223.19 du code du commerce nous vous rappelons qu'il a été distribue

- 2015 453 740€
- 2014 aucun dividende
- 2013 aucun dividende

Cette décision est adoptée par l'unanimité des associés

Nathalie Gillier-Verny

CERTIFIE CONFORME

NGR INVESTISSEMENTS

EURL au Capital de 85 400 Euros
6/6 bis Rue Petit
92110 CLICHY
RCS Nanterre 400 097 945
Tél. : 01 41 06 51 90 - Fax : 01 41 06 02 33

NGR INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 98 850.50euros
Siège social : 6 rue Petit 92110 CLICHY
RCS Nanterre 400 097 945

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE AU 30 juin 2016 SUR LES
OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Madame Nathalie Gillier Verny, associée et gérante de la société NGR INVESTISSEMENTS, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 établit le présent rapport de gestion.

**1°) SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
ECOULE**

Le total des produits d'exploitation s'élève à 102 368 € contre 11 144€ pour l'exercice précédent pour un total de charges d'exploitation de 296 370 € contre 148 907 € pour l'exercice précédent.

Faisant ressortir un résultat d'exploitation déficitaire de 194 002€ contre 137 764 € de bénéfice l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, nous n'avons réalisé un chiffre d'affaires de 62 875€ contre aucun chiffre d'affaires l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

Années	2015	2014
Autres achats et charges externes	108 873	77728
Impôts et taxes	8 332	5992
Salaires	41 876 *	29 557*
Charges sociales	26 613 *	29316.*
Dotation aux amortissements	3358	6 613
Dotations aux provisions	Néant	Néant
Autres charges	107 687	2

- Sont inclus salaires et charges du dirigeant

Le résultat financier est bénéficiaire de 657 357 € en intégrant les résultats distribués des SCI contre un résultat bénéficiaire de 225 846 €. En 2014

Le résultat courant est bénéficiaire de 463355 € contre un bénéfice de 914 692€ € l'année précédente.

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 276 € contre 717€ bénéficiaire l'exercice précédent.

Le résultat net se traduit par un bénéfice net comptable s'élevant à la somme de 421 409.10 € après impôt sur les sociétés de 41 670 € contre un résultat net bénéficiaire de 870 519.47 € l'exercice précédent après 44 890€ d'impôt sur les sociétés

2°) PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de 421409,10 € majoré du report à nouveau soit 4 256 655.87 € et de le répartir comme suit :

- Report à nouveau, soit	4 256 655.87€.
- Bénéfices de l'exercice	421 409.10€.
- Bénéfice à répartir	4 678 064 .97
- Affectation au report à nouveau	4 678 064.97 €

Le dividende bénéficie de l'abattement de 40% au titre de l'impôt sur le revenu des personnes Physiques. il supporte le prélèvement non libératoire de 21% et les prélèvements sociaux de 15.5%.

3°) DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article L 223.19 du code du commerce nous vous rappelons qu'il a été distribué :

- 2015 473 740*
- 2014 aucun dividende
- 2013 aucun dividende

En 2015 il a été versé 21% au titre du prélèvement non libératoire et 15.50% au titre des prélèvements sociaux

4°) DEPENSES ET CHARGES SOMPTUAIRES

Notre société a engagé aucune dépense ou charge somptuaires prévues par l'article 39.4 du code général des impôts n'emportant aucune majoration de l'IS au titre de l'exercice.

5°) PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons qu'avec la prise de participation en 2009 dans une société de ventes par internet, la SA Bazarchic, société ayant son siège social sur le territoire de la république française, nous détenons 21.5% de celle-ci,

6°) PERSPECTIVES D'AVENIR

La vente de notre fonds de commerce et l'échange des titres de NGR avec des titres de Bazarchic à hauteur de 21.5 % devrait nous assurer une participation susceptible d'un accroissement de valeur, et ce indépendamment du soutien qu'elle nous apporte dans la location de certains de nos immeubles professionnels.

7°) RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Les projets de résolutions correspondent à nos propositions, j'espère qu'ils recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion au titre de l'exercice.

Mme Nathalie Gillier-Verny